

	NOTE D'INFORMATION	
	Expéditeur :	Comité de l'Hérault de Basketball
	Destinataires :	Clubs du Comité de l'Hérault de Basketball
CONSIGNES QUALIFICATION LICENCES FFBB		
Réf. n° : NI20241129	Saison 2024/2025	

PHOTO

- Photo au format photo d'identité.
- Vous devez impérativement vérifier la photo avant validation par votre groupement sportif

CERTIFICAT MEDICAL

- Obligatoire pour les joueurs majeurs
 - Certificat médical daté, signé avec le cachet du médecin obligatoire
 - Toute mention pour un autre sport que le basketball ne sera pas accepté
 - Pour tout nouveau certificat, il doit être daté de moins de 6 mois
- Prévenir vos licenciés de ne pas modifier la date du certificat médical lors de la saisie du formulaire de licence.

CARTE IDENTITE / TITRE DE SEJOUR

- Carte identité ou passeport non périmé
- Titre de séjour en cours de validité
- Permis de conduire non-accepté

Le comité ne validera pas de licence et ne rajoutera pas de documents à partir du vendredi 12h.
 ↪ Toute demande ultérieure sera traitée la semaine suivante.

Lors de l'envoi de documents, merci de préciser NOM / PRENOM / NUMERO DE LICENCE : Sans cela le mail ne sera pas traité.

Pour un traitement plus rapide des documents, merci de nous envoyer vos documents en format PDF.

Nous devons recevoir les documents demandés par l'intermédiaire des clubs et non des parents ou joueurs.

Ne pas communiquer l'adresse mail de la commission qualification ou du secrétariat.

Comité de l'Hérault de Basketball

Siège
 Chemin des jardins de Maguelone
 34970 Maurin
 04 67 99 92 05

<https://heraultbasketball.fr/>

Procédure à suivre pour voir si vous avez des licences non validées par le comité :

- Licences
- Gestions des licences
- En bas à gauche dans « saisie de licence » : choisir « préinscription »
- Juste à droite dans « validation » : choisir « non validé »
- Cliquer sur « rechercher »

A partir de là, vous cliquez sur chaque licence non validée, puis descendez en bas de la licence pour voir le commentaire laissé par le comité.